

COMMISSION NATIONALE DU SPORT EN ENTREPRISE CNSE - PV DE LA RÉUNION N° 1/ 2019 DU 02/02/2019

Présidence René COMORETTO

Présents Marcel GOMEZ, Pierre NARDOT, Patrick PECHON, Philippe PELLOIS
Daniel ROUSSEAU, Dominique VOILE

Invité Philippe BOIDE

Excusés Arnaud FLANQUART, Dominique FOURNET, Pierre HERTERT, Maïzouna MERAM

Invitée excusée Annette SERGENT

- Début de la réunion à 9h30 -

Avant d'aborder l'ordre du jour, le président René COMORETTO adresse ses vœux pour l'année 2019 à tous les acteurs de la FFA et particulièrement aux membres du "Sport en Entreprise".

Ordre du jour

Point sur les présents et excusés

1. Approbation PV de la réunion N° 3 du 15/09/2018
2. Informations fédérales
3. Retour sur les Championnats de France 2018
 - Ekiden : le 04/11/2018 à Paris.
4. Championnats de France à venir :
 - Championnat de France de cross 2019
 - Perspectives pour les championnats de cross 2020
5. Calendrier Championnats 2019
6. Dossiers en cours
 - Constat du sport en entreprise au niveau des compétitions
 - Présentation du projet fédéral de l'athlétisme en entreprise
7. Prochaines réunions
8. Questions diverses

1. Approbation PV de la réunion N°3 du 15/09/2018

Aucune observation, le PV est adopté.

2. Informations fédérales

En date du 10/01/2019, le bureau de la FFA a pris acte de la nomination de Souad ROCHDI comme Directrice Générale de la FFA en remplacement de Frédéric SANOUR désigné préfigurateur de l'Agence Nationale du Sport.

En date du 25/01/2019, le Comité Directeur de la FFA a élu Jean GRACIA comme Président de la CSR fédérale.

3. Retour sur les Championnats de France 2018

- ✓ **Ekiden** : le 04/11/2018 à Paris, Pont d'Iéna dans le cadre du MAIF EKIDEN de Paris©.
(René COMORETTO)
 - Organisation prestigieuse ;
 - Remerciements au pôle des organisations sportives de la FFA d'avoir intégré les championnats "entreprise" dans l'ensemble des championnats de France ;
 - 14 équipes participantes ;
 - Satisfaction générale.

4. Championnats de France 2019 à venir

- ✓ **Championnat de France de cross : 09/03/2019 à Vittel**
 - Circulaire et bulletin d'engagement : ont été adressés aux clubs et mis sur le site ;
 - Date limite d'engagement : 01/03/2019 ;
 - Délégation CNSE : René COMORETTO, Marcel GOMEZ.

Retour des clubs suite à la réception de la circulaire : regrets et mécontentements qu'il n'y ait plus qu'une course et de la diminution des podiums. Réponse à ceux-ci faite par le président.
La CNSE établira des classements par catégories.

Avec la diminution du nombre de participants (505 à St Quentin en Yvelines en 2004 à 95 à Saint Galmier en 2017 et 106 à Plouay en 2018), il n'était plus possible de maintenir le nombre de courses et de podiums (en 2018 : 9 podiums donc 27 médailles soit un quart des participants récompensés, à comparer avec les autres épreuves des Championnats de France).

A noter que ces modifications ont également concerné les épreuves gérées par la CNAM.
Cependant, la question se pose sur la non-participation des clubs à ces championnats et d'une manière plus large sur l'avenir du sport en entreprise à la FFA, au niveau des compétitions.

- ✓ **Perspectives pour les championnats de cross 2020**

Une nouvelle épreuve figure maintenant au programme des Championnats internationaux à savoir le cross sous forme de relais, ce qui a permis d'ailleurs à l'équipe de France de se classer 2^{ème} aux championnats d'Europe de cross à Tilburg en décembre 2018.

Une expérimentation sera faite à Vittel cette année.

La FFA va demander aux ligues d'organiser en 2020 des Championnats régionaux incluant cette forme et certainement un Championnat de France (voir le PV de la réunion du bureau de la FFA n° 10 du 13/12/2018).

Tout en conservant le schéma actuel de la course, la CNSE, proposera en outre aux clubs entreprise de participer aux Championnats relais.

5. Calendrier des Championnats de France 2019

- Cross : 09/03/2019 Vittel (GE)
- Ekiden : 09/06/2019 Auxerre (BFC)
- 10km : 06/10/2019 Canet en Roussillon (OCC)

- Trail : pas encore fixé. Un appel est lancé aux organisateurs potentiels ou propositions des clubs "entreprise" dans le cadre d'une organisation. Si possible, en région parisienne pour la période mi-octobre/mi-novembre. Toutes les propositions seront examinées.

6. Dossiers en cours

✓ Constat du sport en entreprise au niveau des compétitions

- Participation aux championnats "entreprise"

En baisse continue, beaucoup de clubs marquent peu d'intérêt pour les déplacements à des championnats. L'ouverture des championnats à des courses dites "open" avec des challenges ouverts aux entreprises en est également une cause.

Peu d'activités "entreprises" dans l'ensemble des ligues. Jusqu'à présent, seule la LIFA a une action compétitive. Il n'y a qu'une seule CSE Départementale (Comité 31).

Il est à noter que des courses "entreprise" sont inscrites au programme de nombreux cross ou épreuves de "running" et connaissent de fortes participations mais elles sont locales.

- Nombre de licenciés et types de licences

Une étude sur les types de licences des clubs "entreprise" réalisée il y a quelques années a mis en évidence que la plupart des clubs "entreprise" optaient pour les licences "Athlé-Loisir option running". De ce fait, ils ne pouvaient pas participer aux championnats, d'où la création en 2010 d'une licence "Athlé-Entreprise". Le nombre de celles-ci stagne.

Il est difficile de quantifier le nombre de licenciés pouvant participer aux championnats car les clubs "entreprise" ont également des licences "compétition" et certains athlètes sont rattachés à un club "civil".

- Clubs "entreprise"

Statutairement, ce sont des clubs gérés administrativement comme tous les autres.

Cette notion ne correspond plus aux attentes actuelles des entreprises. Si les salariés désirent participer aux compétitions ils ne souhaitent pas pour autant toutes les contraintes telles que règles et règlements imposés.

De nombreuses demandes de participation parviennent à la CNSE. Cependant, les démarches à accomplir pour les affiliations rebutent les demandeurs qui ne donnent aucune suite.

Le statut du club "entreprise" au sein de la FFA doit évoluer vers un assouplissement des règles et doit sortir du carcan des contraintes administratives imposées. Pourquoi ne pas prévoir un agrément comme cela existe dans d'autres Fédérations ?

✓ Présentation du projet fédéral de l'athlétisme en entreprise (Philippe BOIDE)

Le projet de la FFA « Athlétisme en entreprise » implique de sortir du cadre fédéral traditionnel pour répondre aux attentes spécifiques des entreprises dans une démarche de qualité de vie et de bien-être au travail.

La FFA a formalisé une offre de prestations « clés en main » composée de 3 packs, respectant les différents niveaux d'engagement des entreprises :

- pack découverte Evaluation et initiation à la pratique d'activités physiques pour sensibiliser les salariés sur une journée à leur mode de vie et à leur alimentation ;
 - pack forme et bien-être Evaluation et pratique d'activités physiques dans une démarche de santé et bien-être au travail ;
 - pack Athlé Premium Programmation sportive et avantages exclusifs permettant aux salariés plutôt sportifs de progresser en course à pied, d'avoir une bonne condition physique et de préparer un évènement.
- Plateforme
Actions de la FFA pour favoriser la mise en relation entre les entreprises et les clubs et garantir un niveau de service adapté aux entreprises :
 - ~ création d'une plateforme dédiée à l'athlétisme en entreprise ;
 - ~ commercialisation de l'offre et mise en relation entre les clubs et les entreprises ;
 - ~ réalisation de services nécessaires en faveur des entreprises.
 - Ambitions
 - ~ accompagnement des clubs ;
 - ~ communication et commercialisation de l'offre ;
 - ~ collaboration avec la FFSE : convention de partenariat
 - promotion de la pratique de l'athlétisme et du sport santé dans les entreprises
 - mise en place d'un circuit national de courses relais destinées notamment aux entreprises ;
 - ~ création d'un circuit national d'Ekiden / Courses relais.

7. Prochaines réunions

- 13/04/2019
- 22/06/2019
- 19/10/2019

8. Questions diverses

Néant

- Clôture de la réunion à 12h00 -

René COMORETTO
PRESIDENT